

DISCOURS DU PRÉSIDENT PROVISOIRE, SON EXCELLENCE

Yvickel D. DABRESIL

Chers compatriotes,

La République d'Haïti, en raison d'une déplorable instabilité politique au cours des dernières décennies, a connu une importante succession de gouvernement. Ce qui a occasionné que notre démocratie, difficilement, cherche encore à s'instaurer dans la lignée du bon fonctionnement et de la pérennité de nos Institutions Étatiques. Il est donc bien évident que ce qui était valable, en 1986, l'a été en 2004, en 2016, continue terriblement à l'être en 2020 et sera pire en 2021 si on ne se met pas résolument à refonder l'État Haïtien sur de nouvelles bases. C'est dans la foulée de ces événements et de ces réflexions qu'au lendemain de la fin du mandat constatée du Président Jovenel MOÏSE, le, la Présidence provisoire du Pays Nous est confiée en tant que Juge de la Cour de Cassation de la République d'Haïti, conformément à la Constitution de 1987, suite à une entente entre les forces politiques en présence.

Nous voulons d'abord adresser toute Notre reconnaissance et Nos remerciements à toutes les **Entités Spirituelles** qui ont présidé et conduit à Notre choix comme **Président Provisoire de la République d'Haïti**. Reconnaissance et remerciements que Nous voulons étendre à tous les **Secteurs de la Vie Nationale** qui ont bien voulu Nous témoigner de leur confiance en cette période critique de notre histoire de peuple combattant pour la dignité qui se renouvelle à chaque instant. Merci à tous ces amis, Responsables Politiques de la Société Civile, population des dix départements géographique du Pays et vous

aussi Frères et Sœurs de la diaspora Haïtienne pour cette période d'éclaircie consentie. Vous Nous donnez ici l'occasion de clamer haut et fort que Nous ne pouvons rien sans votre soutien. Le Pays a besoin de l'appui et de l'apport de chacun et de tous. La solennité du jour Nous a aussi donné l'opportunité de retenir que Nous pouvons avoir un accord sur nos désaccords par le dialogue incessant, systématique et renouvelé continuellement.

Chers concitoyens,

Le caractère inclusif et pacifique de l'étape franchie, ce jourd'hui, dans la résolution de la crise devrait Nous honorer. D'autant que c'est au prix d'immenses sacrifices, de clairvoyance et d'abnégation que nous sommes parvenus à cette étape cruciale de la construction de notre démocratie. Nous devons nous efforcer de respecter les lois de la république, de protéger et de renforcer les institutions étatiques, de veiller à la sauvegarde constante de l'intérêt général, de mieux protéger la **Liberté, l'Égalité et la Fraternité**, vraie base de la Refondation de l'État, de la Citoyenneté, de nos liens sociaux et particulièrement de l'État de droit.

Peuple Haïtien,

Le nécessaire retour à la normalité constitutionnelle justifie la mise en place de cette nouvelle présidence. Nos orientations et Nos lignes d'engagement politique nous amènent assez souvent à nous opposer sur nos choix mais nous devons surtout retenir que les liens qui nous unissent sont beaucoup plus solides et plus vivaces que ceux qui nous divisent : **Frères et Sœurs, nous le sommes et le resteront à jamais en tant qu'Haïtiens**. Adversaires Politiques pour la plus part, non pas ennemis acharnés, irréconciliables, s'entre-déchirant l'un l'autre alors que nous poursuivons tous le même objectif, le bien-être

commun, le développement de notre Haïti Chérie. Oui, vous aspirez tous à la prise du pouvoir et sa conservation mais, pour le bien-être de chacun, nous devons être particulièrement motivés par la gestion saine, impartiale et rigoureuse des affaires de l'État. L'intérêt général doit-être notre partage. Il nous invite à la transparence, au partage, au dialogue, à nous entendre sur tout ce qui peut nous diviser.

C'est que l'histoire n'a jamais oublié le rôle de pionnier joué par Haïti, dans la reconnaissance de la dignité, inhérente à tous les membres de la famille humaine. En dépit des aléas de l'histoire, le peuple Haïtien s'est forgé une personnalité propre. Il s'est opposé, de manière constante à toutes les tyrannies et à tous les despotismes. Il s'est trouvé sur la ligne de front de luttes et de tous les combats en faveur de la promotion des valeurs universelles de liberté et de justice. Ce peuple a fait de la République d'Haïti un État conscient de ses capacités, de sa richesse humaine, de son expression culturelle unique et originale. Cependant, des difficultés récurrentes liées à la mauvaise gouvernance politique, au désastre économique et social découlant pour la plupart des catastrophes naturelles, nous ont amené à solliciter pour un temps la solidarité et l'appui de partenaires internationaux. Fier de son passé et soucieux de se construire un futur à la dimension de ses rêves et de ses espérances, notre Pays ne peut renoncer à ses droits de peuple libre.

Aujourd'hui, plus que jamais, il se trouve à la croisée des chemins parce que nous serons bientôt conviés à choisir en toute liberté des dirigeants à tous les niveaux qui auront pour tâche de conduire les destinées de la nation dans un proche avenir. Toutefois, la réalité du jour nous porte à croire que l'instauration d'un régime de liberté et la construction d'un État politiquement stable et économiquement viable passe par l'organisation des États Généraux de la Nation où il sera

surtout question de remise en question de la Constitution, de mise en place de nouveaux paradigmes pour un nouveau contrat social pouvant permettre de rejalonner ce chemin parsemé d'embûches et de pièges qui s'y trouvent. **Il le faut avant l'organisation de ces élections générales !**

À ce compte, nous n'insisterons jamais assez sur le rôle des Médias, de la Presse, ce quatrième Pouvoir dont le rôle doit-être de plus en plus compris et apprécié dans cette quête de stabilité en vue d'un développement durable à la dimension de la vision des Pères de la Patrie ce choix nécessaire, la **Démocratie**, c'est avec vous autres, Directeurs d'Opinion, Membres de la presse parlée, écrite, télévisée et en ligne que nous pourrons l'instaurer de plus en plus dans nos pratiques quotidiennes, en prêchant l'entente, le dialogue national, le rapprochement indispensable qui nous rendra plus fort comme peuple. Vous saurez mieux soutenir l'État en vue de fortifier la Nation.

Le peuple a choisi la démocratie comme régime, unissons-nous pour la consolider ensemble. C'est de cette unique façon que nous pourrons en tout temps obtenir l'appui de pays amis sur lesquels nous devons compter pour sa croissance et sa consolidation. Nos différentes situations de crise et la faiblesse de Nos Institutions ne font qu'accentuer notre déficit de crédibilité comme Nation et affaiblir Notre Souveraineté de Peuple. Nous devons nous atteler à la refondation des liens internationaux en affichant des comportements empreints de compréhension, de tolérance les uns envers des autres, en cultivant la bonne gouvernance dans les affaires de la République. Ayons toutes les attitudes d'un peuple responsable sachant d'où il vient et où il veut se retrouver dans un État qui s'établit tous les jours trouvant fièrement sa place dans le Conseil des Nations.

Chers amis de la Communauté Internationale,

Votre compréhension et votre support ont toujours permis à la Nation Haïtienne, dans des moments de crise aiguë, d'aboutir à des accords spectaculaires entre Haïtiens. Soyez tous remerciés et félicités : États, Organisations et Communautés Internationales. Tous les engagements pris par nos prédécesseurs seront honorés et respectés pourvu qu'ils soient en harmonie avec nos idéaux démocratiques. Nous vous en donnons formellement l'assurance.

Aucun pays ne saurait vivre replié sur lui-même, prisonnier de ses frontières. Il doit entretenir des relations de tous ordres avec l'étranger.

Ainsi, sous Notre gouvernement, la diplomatie haïtienne va connaître une nouvelle allure, une nouvelle orientation axée sur la recherche des alliés sûrs et stratégiques en tenant compte des réalités géo-politiques. En effet, tout en tenant compte de la réalité post-pandémie, la politique étrangère du gouvernement aura comme priorités :

- La recherche de l'investissement étranger qui reste un élément essentiel dans la poursuite d'une croissance économique et la création d'emplois. En dépit de son importance, l'Aide Publique au Développement (APD), ne peut, à elle seule, sortir le pays de l'engragement du sous-développement.
- La défense des droits des immigrés haïtiens et l'amélioration de l'image du pays à l'étranger rentrent également dans la ligne de nos priorités.

- Encourager et participer aux efforts entrepris par la Communauté Internationale en vue de la réorganisation de l'Economie Mondiale et du Commerce International.
- Travailler pour permettre aux secteurs productifs haïtiens d'occuper une place de choix sur le Marché International.

De plus, les relations Haïti-ano-Dominicaines vont occuper une place importante dans l'orientation de Notre politique étrangère puisque les défis communs à relever sont de taille : la contrebande, le trafic d'êtres humains, la criminalité transnationale et le trafic illicite de la drogue qui se font tout le long de la frontière entre les deux pays. Autant de motifs qui Nous poussent à avoir un regard particulier sur les relations existant entre les deux pays qui sont condamnés à vivre dans une atmosphère de bon voisinage.

Peuple Haïtien,

Il serait fastidieux et non-productif d'énumérer les torts présumés des uns et les erreurs des autres. L'heure est plutôt à l'action, décisive pour les uns, déterminante pour les autres, sans aigreur ni frustration mais animé du souci de bien faire et de répondre, dans un bref délai, aux légitimes aspirations des citoyens. Un mode de dévolution du pouvoir réalisable si chaque acteur en présence assume sa part de responsabilité avec modestie, sans faux fuyant, sans recherche de gloire personnelle mais avec humilité et courage. Aussi, cette nouvelle étape nous oblige-t-elle à concerter et à nous concentrer sur certains axes qui établissent le cadre de référence de notre action en tant que **Chef de l'État.**

D'abord, Nous ne pouvons ignorer notre situation financière et économique. Les dysfonctionnements de la machine étatique vont retenir toute notre attention. Ils n'empêcheront nullement la mise en branle de tout l'effort possible au dénouement de cette crise récurrente tandis que nous veillerons encore plus à renforcer nos liens sociaux pour la refondation de l'État et de notre Citoyenneté. De plus, Nous allons poursuivre :

- Le rétablissement de la sécurité intérieure en créant les conditions optimales en vue de permettre à la Police Nationale d'Haïti de remplir efficacement sa mission de protéger et servir avec le support bien articulé de toutes les entités de la Force Publique.
- Le rétablissement de l'État de droit et la consolidation des institutions républicaines en promouvant l'organisation des États Généraux de la Nation d'où sortiront les grandes lignes pour l'adoption d'une nouvelle constitution qui sera conçue en tenant compte des réalités présentes.
- La mise en place du processus électoral dans un environnement de confiance pour la population. De bonnes élections doivent, nécessairement, avoir lieu pour permettre au pays de retrouver son unité et son âme.
- Les sacrifices de nos ancêtres ne doivent pas être vains. Le peuple haïtien doit se frayer le chemin vers l'établissement de cette authentique démocratie représentative, si convoitée, respectueuse des droits des citoyens et soucieuse d'une justice sociale.
- Des mesures seront prises dans le cadre de l'assainissement financier, notamment : le renforcement des administrations

fiscales et douanières, la lutte contre la fraude, la réallocation et la réduction des dépenses non essentielles.

Avocat, juriste de formation et de profession, conformément aux lois de la République et de concert avec toutes les entités étatiques, Nous ferons tout ce qu'est en notre pouvoir pour faire face à ce climat d'insécurité qui enlève le sommeil à toutes les familles. La multiplication des cas de kidnapping ne nous laisse pas indifférent parce que cela n'a eu pour résultat que de paralyser les activités sociales et économiques du pays. Aussi, tout sera-t-il mis en œuvre en vue de rendre fonctionnel l'appareil de justice pour mettre fin au règne de l'impunité. Toutes les bases seront établies pour la réalisation des procès relatifs à tous les dossiers dénoncés par la clameur publique et qu'enfin force puisse être restée à la loi et que cesse le règne de l'intolérable.

Qu'Haïti reprenne sa vraie place dans le concert des nations libres, civilisées et modernes.

VIVE UNE VÉRITABLE TRANSITION DE RUPTURE. VIVE HAÏTI !

MERCI !

Yvickel D. DABRESIL

PRÉSIDENT PROVISoire DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI